



# LE TRAIT D'UNION

Le journal des syndiqué.e.s CGT du Jura

N° 469 — JUILLET 2026

Déposé le 24 07 2026

Directeur de Publication : Richard DHIVERS Mensuel imprimé par nos soins  
Commission Paritaire 0923 S 05500 UD – UL –SYNDICATS- ISSN ° 0241 – 9505

PRIX : 0.15 CTS

1  
Dispensé de timbrage  
LONS PPDC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## SOMMAIRE

- 1 – Edito
- 2 – A propos du « Canon français »
- 3 – Formations syndicales
- 4 à 6 – Actu départementale
- 7 – Retraités : mobilisation le 14 octobre
- 8 – KANKOIHOUKI

### Pour joindre la CGT du Jura :

(permanences de 8H à 13H30)

Tel : 03.84.24.43.65

Ou [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr)

Site Internet : [www.cgtjura.fr](http://www.cgtjura.fr)



### Page Facebook

« Union Départementale CGT du Jura »



## EDITO

### Canicule au travail : les propositions de la CGT

Alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, la CGT présente un plan d'ensemble avec des mesures concrètes pour mieux protéger les salarié·es : Nouvelles obligations pour les employeurs, renforcement des droits des travailleurs, adaptation des lieux de travail et action contre le dérèglement climatique.

### Le changement climatique impose de repenser durablement l'organisation du travail

La canicule de juin 2026 a rappelé avec force que les fortes chaleurs constituent désormais un risque majeur pour la santé au travail. Pour la CGT, **ces épisodes ne peuvent plus être gérés dans l'urgence**. Ils doivent être anticipés, au même titre que les autres risques professionnels.

Le changement climatique impose de repenser durablement l'organisation du travail, les bâtiments, les équipements et les droits des salarié·es. C'est dans cette perspective que **la CGT présente un plan articulé autour de quatre grandes priorités** :

- faire évoluer la réglementation,
- renforcer les obligations des employeurs,
- adapter la société aux conséquences du dérèglement climatique
- agir sur ses causes.

### Pour accéder aux 22 propositions détaillées de la CGT :

<https://ie.cgt.fr/les-propositions/>

*Le bureau de l'UD CGT.*



## Sous les couverts des banquets du « Canon Français » ...

A Dole pour la 3ème fois un banquet du « Canon français » est organisé. Si les objectifs annoncés par les créateurs du « canon français » sont : « organiser des banquets géants dans des lieux d'exception pour valoriser le territoire et le patrimoine français », les faits sont tout autres :

À Caen les commerçants rapportent des insultes racistes, sexistes, homophobes des saluts nazis dans la rue. Ces faits sont vérifiés par un reportage de France Inter [1]

À Quimper : la maire qui a refusé d'accueillir de tels banquets subit un déferlement d'insultes, de menaces de propos racistes sur les réseaux sociaux. À Bergerac des vignerons se lèvent contre le « canon français », refusent d'être associés aux idées identitaires exprimées lors des banquets, lors desquels des saluts nazis ont été observés [2]

À Dole lors du dernier banquet les désagréments ont été nombreux dans la rue : insultes, dégâts, menaces envers les personnes appelant au calme.

Si des repas, aux accents « franchouillards » revendiqués, peuvent être légitimes, ce qui sous-tend ces banquets par contre est plus dérangeant : l'un des objectifs est précisément d'en brouiller la dimension politique.

En 2025 le Canon Français est racheté en partie par Pierre-Edouard Stérin, milliardaire français, exilé fiscal en Belgique mais surtout figure d'extrême droite qui a mis en place le plan PERICLES pour permettre la victoire idéologique, politique et électorale de l'union des droites extrêmes et de l'extrême-droite.

Le « canon français » est un outil de mobilisation s'adressant à de potentiels électeurs sur des thématiques favorables aux partis d'extrême droite : cultiver l'entre soi et les réflexes identitaires.

### Évènement populaire ?

L'entrée est généralement fixée autour de 80 €. Cette tarification est bien éloignée du modèle des bals populaires : événements gratuits ou peu coûteux, organisés dans des espaces publics.

Les valeurs mises en avant dans ces banquets ne sont pas les nôtres, ni celles de la République. Les espaces de fête sont nécessaires, ils favorisent les rencontres, le partage, la convivialité, car le vin, la gastronomie font partie de la fête. Mais ils ne doivent en aucun cas être le vecteur de rejets, ni de ségrégation, quel qu'en soit l'objet.

Notre but est d'informer sur ce qui est en jeu, sur qui est Pierre Edouard Stérin et quel est son projet.

**SIGNATAIRES DE CE COMMUNIQUE : AFA39, attac39, Union Départementale CGT du Jura, FSU39, section LDH Dole, LFI Jura, NPA39, Solidaires39, Sud education Franche-Comté.**

[1] <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/interception/interception-du-dimanche-10-mai-2026-6486701>

[2] Reporterre : <https://reporterre.net/Furieux-d-etre-associes-a-cet-evenement-des-vignerons-se-levent-contre-le-Canon-francais>

# Formations syndicales



*équiper pour agir*

**Lutte contre les idées d'extrême droite : 27 août 2026 – LONS** : Réfléchir aux outils de notre syndicalisme pour lutter contre les idées d'extrême droite.

**Rupture du contrat de travail : 10 septembre 2026 – LONS** : Pour connaître et maîtriser les différents modes de ruptures individuelles du contrat, et construire un accompagnement des salariés concernés.

**Participer à la vie de la CGT (module 1) : du 28 au 30 septembre 2026 – LONS** : Formation d'accueil et d'intégration des nouveaux camarades.

**Participer à la vie de la CGT (module 2) : du 1er au 2 octobre 2026 – LONS**  
Appréhender les valeurs de la CGT, ses revendications, ses stratégies et son organisation.

**Participer à la vie de la CGT (module 3) : du 2 au 4 novembre 2026 – LONS**  
La suite du module 2

**Journée d'étude sur la formation syndicale : 24 novembre 2026 – LONS**  
Maîtriser toutes les formations économiques, sociales et syndicales.

**Les demandes d'absence sont à faire auprès de l'employeur un mois avant la formation, avec le formulaire de demande spécifique à chaque formation.**

**Tous les modèles de lettres de demande d'absence (différents selon les types de formations) sont disponibles en téléchargement sur notre site :**

**<https://cgtjura.fr/2025/03/26/kit-formation/>**

**Merci d'informer l'UD CGT de votre inscription par retour de mail à [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr)**

# Actualité départementale

## 8 juillet, La Poste Dole en grève !

Ce mercredi 8 juillet 2026 une mobilisation de grévistes a lieu, 32 grévistes sur place et en tout pas loin de 40 en comptant les grévistes qui ne sont pas venus au mouvement. Le journal le progrès est passé et nous a entendu...un article paraîtra le jeudi 9 juillet.

Aucune altercation avec la direction...ils étaient trop occupés à remplacer les grévistes...

La police est venue nous voir en mode

bonne enfant. Belle journée de mobilisation pour nos revendications qui sont pour le moment pas entendues. Le préavis de grève sera reconduit en septembre pour une durée limitée si aucun changement est apporté aux conditions de travail des facteurs!



## Retour sur nos formations syndicales :

**Stage CSE-CSSCT en juin :** La dynamique pour tenir ce stage CSST-CSE est lancée puisque nous avons pu tenir cette session. 4 camarades ont participé, issus-es de la chambre d'agriculture, de l'entreprise Bourbon, et de l'associatif dolois. Tenir cette formation en pleine canicule n'a pas été chose aisée mais en même temps nous étions en plein dans le cœur des questions de santé au travail et prérogatives de cette instance, si diminuées soient-elles.

Même si nous avons été peu nombreux, ce stage a néanmoins été plus que tonique au regard des expériences croisées, notions visitées, situations réelles travaillées. Une suite de 2 jours est prévue l'an prochain, pour faire le point et continuer d'avancer.



## Formation « Lire sa fiche de paie » le 2 juillet :

8 Camarades du secteur privé comme de la fonction publique, ont bravé la chaleur étouffante pour se pencher sur la compréhension de leurs fiches de paie.

Depuis son existence, la fiche de paie a connu de multiples additions de rubriques. Les attaques contre la Sécurité Sociale au cours des décennies passées, sont détricotées. Les cotisations dites « patronales » révélées comme des cotisations sur les richesses créées et donc pas réellement payées par l'employeur...etc.

Certaines sont un peu difficiles à démêler. Et surtout, nous manquons parfois d'éléments qui servent aux salarié-es à défendre leurs droits : les heures sup ne sont pas toujours indiquées, ni les droits à congés payés, ou l'indemnité de congés payés.

Les 8 Camarades se sont déclarés-satisfaites des apports de cette formation.

# Actualité départementale (suite)

## POUR LE MAINTIEN DE L'EREA de CROTENAY !

L'EREA (Établissement réRgional d'Enseignement Adapté) La Moraine accueille enfants et adolescents en situation de handicap au sein de ses lycées professionnels publics.

Assez de mépris ! Assez de décisions prises dans le dos des personnels, des élèves et de leurs familles. Depuis dix ans, l'ombre de la fermeture plane sur cet établissement, sous le prétexte qu'il coûterait trop cher.

On parle de redéploiement, de transfert, de disparition pure et simple, mais qui pense aux élèves en grande difficulté pour qui l'EREA est la dernière chance ? Les envoyer en inclusion dans des collèges « ordinaires » c'est les condamner à l'échec, au décrochage, à l'exclusion.

Un élève sorti du système coûte 300 000 euros à la société, voilà le vrai coût de l'abandon ! On nous balade avec des réunions, des courriers sans réponse, des promesses creuses. Pendant ce temps les décisions tombent :

- les 6° au collège des Louataux à la rentrée de septembre 2026,
- les repas livrés par le lycée Paul Emile Victor en janvier 2027.

Tout est fait pour vider l'EREA de sa substance, sans jamais oser l'annoncer franchement. Fermer l'EREA c'est mépriser le travail acharné des personnels, c'est nier la réalité de la difficulté scolaire, c'est sacrifier les jeunes sur l'autel de l'économie de bout de chandelle. Les alternatives proposées sont des leurres, pas de plateau technique pas de solution sérieuse.

Nous refusons d'être complices de ce gâchis. Nous exigeons que la région et le rectorat prennent enfin leurs responsabilités.

Respectons les élèves et les personnels en engageant les moyens humains et matériels nécessaires !

**L'EREA La Moraine doit vivre pour l'avenir des jeunes et pour l'égalité des chances !  
Nous ne lâcherons rien !**

## 4 juillet : mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Devant l'urgence à agir, il y a deux ans, des associations féministes et enfantistes, des syndicats (CGT, FSU et Solidaires), des juristes, des défenseur·es des enfants et des droits humains ont mis en commun leur expertise et leur expérience de terrain et élaboré 140 propositions, Le 4 juillet se sont tenus des manifestations et rassemblements partout en France, et notamment à Lons et à Dole, avec la présence de la CGT.



# Actualité départementale (suite)

## Victoire juridique :

Le 2 juillet le Conseil des Prud'hommes a prononcé la condamnation de l'entreprise Vela Web France LOVATO au profit de notre camarade Christophe J.

Travailleur du transport routier, Christophe relevait de la convention collective de l'import-export du commerce international depuis le début de sa carrière dans l'entreprise en 1992.

En 2024, l'entreprise Lovato a changé de CCN de rattachement en s'affiliant à la CCN de Commerce de gros. Selon le patron, il s'agissait d'un changement d'activité mais pour Christophe il s'agissait d'éviter de payer une prime de retraite plus importante (16 000 € au lieu de 8 000 €).

Avec la CGT, il a contesté le changement d'affiliation et réclamer son dû en prime de retraite. Les démarches amiables n'ayant pas abouti, notre camarade a donc pris le cabinet AFM pour engager une procédure prud'homale bénéficiant de notre convention (20% de réduction sur les dossiers).

Le jugement en départage du CPH a donné raison à notre camarade Christophe en condamnant Lovato à payer

- 8 185,19 € au titre de l'indemnité de retraite
- 5 000 € au titre de l'exécution déloyale du contrat de travail
- 800 € au titre de l'article 700

**Une belle victoire pour notre camarade et un travail CGT cohérent avec un accompagnement sur les premières démarches et un partenariat avec le cabinet AFM pour le dossier au Conseil des Prud'hommes.**



**Hubert CEDOT n'est pas qu'un ancien secrétaire général de l'UD, c'est aussi un poète qui nous propose régulièrement ses textes. En voici un d'actualité.**

## Cet autre monde

Dans quel monde suis-je vraiment ?...  
Celui que j'ai envisagé  
Ou celui vu par « Bolloré »  
Dans ses médias où l'on nous ment...

Dans ses infos nous rabâchant  
Tous les méfaits du monde entier,  
Ces faits divers très détaillés  
De plus en plus traumatisants ?

S'il y a des « Trump » à pléthore  
Prêts à tout pour s'accaparer  
Savoir faire et riches contrées,  
Bonté profonde existe encore.

On nous cache bien trop souvent  
Ce potentiel d'humanité  
Qui prédomine en quantité  
Dans l'ensemble des continents.

Regardons ici et partout  
Ces flots de solidarité,  
D'amour et générosité  
Qui déferlent autour de nous.

Sachons mesurer et mieux voir  
Que le progrès peut apporter  
A tous ces bien intentionnés  
Un monde de paix et d'espoir.

Mais face à tous porteurs de haine,  
Nous devons agir et lutter,  
Beaucoup semer pour récolter.  
Ce monde là en vaut la peine !

Hubert Cédot - juin 2026



## **Complémentaire retraite – Agirc-Arrco : AUGMENTER LES PENSIONS, LE POUVOIR D'ACHAT !**

**Le Conseil d'Administration de l'Agirc-Arrco se réunira le 14 octobre 2026 pour décider du niveau de la revalorisation annuelle des pensions retraite complémentaire pour les retraité·es ayant fait tout ou partie de leur carrière dans le privé.**

Depuis le 1er novembre 2025, 14 millions de retraité·es relevant du régime Agirc-Arrco ont subi un gel de leur pension complémentaire du fait exclusif du patronat. Au prétexte que la suspension de la réforme des retraites : « allait créer une incertitude forte sur l'équilibre à moyen terme de l'Agirc-Arrco. »

Ce gel a un impact d'autant plus important que la complémentaire Agirc-Arrco représente entre 35 % et 60 % de leur retraite, suivant les catégories professionnelles.

Pour 2026, le patronat affiche déjà ses intentions. « Ne pas revaloriser les pensions à la hauteur de l'inflation et surtout réduire les cotisations des entreprises, compensées en puisant dans les réserves de l'organisme » qui sont au plus haut avec 116,6 milliards d'euros (soit l'équivalent de 14 mois de prestations).

Patronat et gouvernement veulent baisser le niveau des retraites, favoriser un système de retraite à points, introduire progressivement l'assurantiel et surtout la capitalisation.

Le 1er Ministre Lecornu affiche son intention pour 2027 avec de nouvelles mesures d'économie en direction des retraité·es : suppression des 10 % de déduction forfaitaire sur l'impôt, augmentation de la CSG, désindexation de 0,4 % par rapport à l'inflation jusqu'en 2030, nouvelle augmentation des franchises médicales, réduction des remboursements sur les médicaments, etc.

Dernièrement, par ordonnance, le conseil des ministres a décidé un plan d'économie de 6 milliards d'euros dont 2 milliards sur la branche maladie. Alors que le budget militaire va progresser de 36 milliards d'euros.

**Pour l'UCR-CGT, il est inacceptable que les retraité·es subissent une baisse de leur pension, un nouveau recul de leur pouvoir d'achat !**

**Pour l'UCR-CGT, il faut revaloriser les retraites immédiatement par :**

- Un rattrapage de 1 % pour 2025.
- Une revalorisation 2026 de 2,6 % au regard des prévisions d'inflation.
- Une augmentation du pouvoir d'achat de 2 %.

**La CGT, avec d'autres organisations syndicales prépare dès maintenant une mobilisation le 14 octobre, avec une manifestation nationale à PARIS, et des manifestations dans les territoires.  
Plus d'infos prochainement.**

quand, quoi,  
où, qui



2026

| QUAND                 | QUOI                                                    | OU      | QUI                                   |
|-----------------------|---------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------|
| 27/08/26              | Journée d'étude Lutte contre les idées d'extrême droite | Lons    | Tous les militants                    |
| 10/09/26              | Formation Rupture du contrat de travail                 | Lons    | Tous les militants                    |
| 28 au 30 septembre    | Formation Participer à la vie de la CGT (module 1)      | Lons    | Les nouveaux militants ou syndiqués   |
| 1er et 2 octobre 2026 | Formation Participer à la vie de la CGT (module 2)      | Lons    | Les militants ayant suivi le module 1 |
| 14/10/26              | Mobilisation des retraités                              | Partout | Tous                                  |
| 2 au 4 novembre 2026  | Formation Participer à la vie de la CGT (module 3)      | Lons    | Les militants ayant suivi le module 2 |
| 24/11/26              | Journée d'étude sur la formation syndicale              | Lons    | Les militants intéressés              |



**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**  
**ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE**

**UD CGT JURA** : 03.84.24.43.65 - [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr)

**UL LONS-LE-SAUNIER** : 03.84.47.65.31

[cgt-lons@orange.fr](mailto:cgt-lons@orange.fr)

**UL DOLE** : 03.84.72.03.77 – [cgt.dole@orange.fr](mailto:cgt.dole@orange.fr)

**UL ARBOIS/POLIGNY/SALINS/MOUCHARD** :

06.08.87.65.87 – [cgt.arbois@orange.fr](mailto:cgt.arbois@orange.fr)

**UL CHAMPAGNOLE** : 06.62.23.85.48 ou

06.33.03.65.36 – [cgtchampa@gmail.com](mailto:cgtchampa@gmail.com)

**UL SAINT CLAUDE** : 06.86.78.55.86

[cgt.saintclaud@gmail.com](mailto:cgt.saintclaud@gmail.com)